

promotion des vélos électriques adaptation de la subvention offerte par les SiL

Silencieux, non polluant, idéal pour se déplacer en ville et pour pratiquer une activité physique modérée, le vélo électrique représente 20% des achats de vélos en Suisse. Les Services industriels de Lausanne (SiL) offrent depuis l'année 2000 à la population lausannoise une aide à l'achat. Dès le 1^{er} décembre 2016, cette subvention est adaptée pour encourager l'achat de vélo de qualité, passant d'un plafond de CHF 300.- à CHF 500. -.

Afin de soutenir et de promouvoir le vélo électrique en tant qu'alternative aux véhicules motorisés, les SiL offrent depuis l'année 2000, via le Fonds pour l'efficacité énergétique de la Ville de Lausanne (FEE), une subvention aux habitants de Lausanne lors de l'achat d'un vélo électrique. A ce jour, 2'344 Lausannoises et Lausannois en ont bénéficié.

D'un montant de CHF 300.-, la subvention passe à **15% du prix du vélo électrique acheté, avec un plafond à CHF 500.- dès le 1^{er} décembre 2016**. Cette modification vise à encourager l'achat d'un vélo – et donc d'une batterie – de qualité. A noter que les SiL offrent également une **subvention de CHF 300.- pour le remplacement de la batterie**.

Depuis 2006, le nombre de vélos électriques en Suisse ne cesse d'augmenter, passant de 3'000 en 2006 à 66'332 en 2015, soit un vélo sur cinq. A Lausanne, les cyclistes ne représentent que 2% du trafic urbain, mais le potentiel est grand, puisque 20 à 30% des Lausannois disent se déplacer de temps en temps à vélo ou souhaitent se déplacer à vélo.

Le vélo électrique est particulièrement bien adapté à une ville en pente comme Lausanne. Il permet d'améliorer la qualité de l'air en ville, de désengorger le trafic et de contribuer à la santé des citoyens.

LE FEE

Depuis plus de 20 ans, le FEE - Fonds pour l'efficacité énergétique de la Ville de Lausanne - soutient financièrement des actions d'économies d'énergie, de promotion des énergies renouvelables et de sensibilisation à l'efficacité énergétique. Depuis 2008, il est alimenté par une taxe sur l'électricité de 0.25 ct/kWh.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels, 021 315 82 00**
- **Yves Dijamatovic, chef a.i. du Service de l'électricité des Services industriels, responsable du FEE, 021 315 92 15**
- **Eloïse Bossard, responsable du centre Contact Energies, 021 315 87 35**

Sur internet : www.lausanne.ch/mobilite

Lausanne, le 6 décembre 2016